

Les archives définitives : un début de parcours



Revisiter le cycle de vie et le *Records continuum*

YVON LEMAY et ANNE KLEIN

ABSTRACT Advancing the position that, in order to be fully archival, records must be considered from the perspective of their use by researchers, the goal of this article is to integrate this dimension into archival models and to consider how it changes our understanding of their temporality. Far from being a final step, definitive archives appear to be instead the beginning of a trajectory that is necessarily open and evolving. This working hypothesis is first examined through the lens of five elements that, according to the authors, characterize definitive archives in the classic sense. Then, a review of the principal aspects of the life cycle model and its criticism by postmodern archivists leads the authors to discuss the records continuum model and its limits, chiefly silence with regard to the use of archives. Next, by highlighting the use of archives for creative purposes, the authors demonstrate that a new dimension to the records continuum appears, which is characterized by four elements: a framework, emotion, terms and conditions of use, and the dialectic vision of archives. Finally, it is possible to create a different concept of their temporality that shows that the moments of creation and preservation are necessarily aligned with a moment of use characterized by the various types of uses of the records. The authors conclude that there is a possibility of expanding the records continuum model by adding a fifth dimension: the use of archives.

RÉSUMÉ Postulant que pour être pleinement archives, les documents doivent être envisagés depuis leur exploitation par des utilisateurs, le but de cet article est de chercher à intégrer cette dimension à la réflexion sur le cycle de vie et de voir comment elle permet de renouveler la vision de leur temporalité. Loin d'être une étape finale, les archives définitives apparaissent plutôt comme le début d'un parcours forcément ouvert et en devenir. Cette hypothèse de travail est d'abord explorée au prisme de cinq éléments qui, selon nous, caractérisent les archives définitives dans une vision classique. Puis, le rappel des principaux aspects de la théorie des trois âges et de ses critiques par les archivistes s'inscrivant dans la pensée postmoderne nous conduit à présenter le modèle du *Records continuum* et ses limites, dont la principale est son silence quant à l'exploitation des archives. Ensuite, nous montrons, à la lumière de l'utilisation d'archives à des fins de création, qu'une nouvelle dimension du continuum des archives apparaît qui est caractérisée par quatre éléments : le cadre de référence, l'émotion, les conditions d'utilisation et la vision dialectique des archives. Finalement, l'esquisse d'une conception différente de leur temporalité est possible qui montre que

les moments de la création et de la conservation sont nécessairement accompagnés d'un moment d'exploitation caractérisé par la diversité des types d'utilisation des documents. Nous concluons donc avec la possibilité d'élargissement du modèle de *Records continuum* à une cinquième dimension, celle de l'exploitation.

Introduction

Au cours des vingt dernières années, l'archivistique a connu de profonds bouleversements tant sur le plan pratique que théorique. Trois d'entre eux nous apparaissent particulièrement marquants. Le premier est l'environnement numérique dont on ne cesse, encore aujourd'hui, de mesurer les effets tant sur l'archive comme telle que sur le domaine des archives dans son ensemble. Parallèlement au phénomène du numérique, le courant de pensée postmoderne a lui aussi grandement affecté les assises de la discipline en mettant de l'avant une vision radicalement différente de la réalité archivistique. Enfin, même si l'on commence à peine à en saisir l'importance, l'utilisation de documents d'archives à des fins de création est devenue une pratique de plus en plus répandue qui a contribué à remettre en question l'image habituelle des archives et la conception que l'on a de leurs utilités au plan social.

Aussi, il est inévitable, dans un tel contexte et face à autant de changements, que la manière de concevoir les archives définitives selon la théorie des trois âges soit remise en question. Toutefois, les critiques formulées jusqu'à maintenant à l'égard de cette théorie, et le modèle alternatif du *Records continuum* qui est proposé, n'ont pas pris en considération un moment d'existence fondamental des archives, c'est-à-dire leur exploitation. Car en effet, si la vision classique de l'archivistique, d'une part, est largement déterminée par l'origine des documents (leur création et son contexte) et si, d'autre part, l'archivistique postmoderne fonde davantage sa réflexion sur la dimension sociale des archives et le rôle de l'archiviste, il n'en reste pas moins que, pour être pleinement archives, les documents doivent être envisagés depuis un troisième terme : leur exploitation par des utilisateurs.

Le but de cet article est donc de chercher à intégrer cette dimension constitutive des archives à la réflexion et de voir comment celle-ci permet de renouveler la vision de leur temporalité. Loin d'être une étape finale, les archives définitives apparaissent plutôt comme le début d'un parcours forcément ouvert et en devenir. Si notre analyse vise surtout à mettre en évidence ce qui n'est pas inclus dans les représentations temporelles des archives, nous présenterons l'une et l'autre des représentations de manière à mettre ces lacunes en évidence.

Pour explorer cette hypothèse de travail, nous définirons d'abord les archives définitives au travers des cinq aspects qui les caractérisent dans la vision classique de l'archivistique, ce qui nous permettra, dans un deuxième temps, de rappelez les principaux aspects de la théorie des trois âges. Nous verrons ensuite les critiques adressées à cette vision par les archivistes s'inscrivant dans la pensée

postmoderne, nouveau courant en archivistique qui, malgré la pertinence de ses critiques, n'est pas sans comporter plusieurs aspects problématiques. Dans un quatrième temps, nous présenterons le modèle du *Records continuum* qui, il importe de le souligner d'emblée, trouve sa justification dans une approche intégrée des archives. Nous en montrerons par ailleurs les limites dont la principale est, dans le cadre de notre réflexion, que ce modèle demeure silencieux quant à la dimension de l'exploitation des archives au cours de leur existence. C'est à la lumière de l'utilisation de matériel d'archives à des fins de création que nous mettrons en évidence les éléments qui caractérisent une cinquième dimension du continuum des archives, pour reprendre les propos de l'archiviste Terry Cook.¹ La présentation des différents éléments que sont le cadre de référence, l'émotion, les conditions d'utilisation et la vision dialectique des archives permettra, pour finir, d'esquisser une vision de leur temporalité montrant que les moments de la création et de la conservation sont nécessairement accompagnés d'un moment d'exploitation caractérisé par la diversité des types d'utilisation des documents.

L'archivistique classique et les archives définitives

Les archives définitives regroupent les documents qui, au terme de leur cycle de vie comme archives courantes et archives intermédiaires, sont conservés de manière permanente en raison principalement de leur valeur secondaire de témoignage ou d'information. Dans une vision classique de l'archivistique, fondée sur les préceptes de Hilary Jenkinson² d'une part, et de Theodore Schellenberg³ d'autre part, les archives définitives, aussi appelées archives historiques, possèdent cinq principales caractéristiques.

D'abord, le principe de respect des fonds établit que « chaque document doit être placé dans le fonds dont il provient et, dans ce fonds, à sa place originale ». ⁴ De ce fait, « l'application de ce principe est garante [...] de la valeur de témoignage que présente certains [documents]. » ⁵ Elle permet d'affirmer le

1 Terry Cook, "Beyond the Screen: The Records Continuum and Archival Cultural Heritage," présenté à la *Australian Society of Archivists Conference*, Melbourne, 18 août 2000, disponible à l'adresse suivante : www.mybestdocs.com/cookt-beyondthescreen-000818.htm (actif le 17 janvier 2014).

2 Hilary Jenkinson, *A Manual of Archive Administration* (Londres : Percy Lund, Humphries and Co., 1965).

3 Theodore R. Schellenberg, *Modern Archives: Principles and Techniques* (Melbourne : F.W. Cheshire, 1956).

4 PIAF (Portail International Archivistique Francophone), « Module 6 - section 4 : Classement et cotation des archives définitives : 2. Première étape : identifier et circonscrire le fonds : Introduction », <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/resource/view.php?id=80> (actif le 2 mai 2013).

5 Jean-Yves Rousseau, Carol Couture et collaborateurs, *Les fondements de la discipline archivistique* (Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec, 1994), p. 65.

caractère organique des archives et de les considérer comme « le reflet fidèle des activités d'une personne physique ou morale, une mémoire officielle témoignant autant du passé que du présent et une source d'information organique, authentique et probante »,⁶ ou, dit autrement, « archival documents are traces of the past bearing witness to their creators and to the society they inhabited ».⁷

Ensuite, le premier degré de ce même principe consiste à « considérer le fonds d'archives comme une entité distincte. »⁸ Les archives définitives sont un tout, un ensemble clos sur lui-même sur le plan de la signification. Un document d'archives ne trouve ici son sens que dans son rapport au contexte dans lequel il a été produit. Comme l'exprime Michel Duchein : il est « essentiel, pour l'appréciation d'un document quel qu'il soit, de [connaître son contexte de création]. Une telle connaissance n'est possible que dans la mesure où l'ensemble des documents qui l'accompagne a été conservé intact, bien individualisé et sans confusion possible avec des documents d'autres provenances, même si ceux-ci sont relatifs au même objet. »⁹ Ainsi, un document ne peut se voir attribuer une valeur archivistique que dans la mesure où il appartient pleinement à un fonds d'archives. Les archives sont considérées comme une totalité, c'est leur deuxième caractéristique.

Par ailleurs, liées au cycle de vie des documents, les valeurs primaire et secondaire sont attribuées aux archives en vertu du fait que « tout document d'archives passe par une ou plusieurs périodes caractérisées par la fréquence et le type d'utilisation qui en est faite. »¹⁰ La valeur primaire « est directement liée à la raison d'être des documents »,¹¹ à ce pourquoi ils ont été créés. Si, par conséquent, « tous les documents ont une valeur primaire qui dure plus ou moins longtemps selon le cas, tous n'ont pas ou n'acquiescent pas nécessairement une valeur secondaire. »¹² Deux fonctions fondent alors la valeur secondaire, justifiant ainsi la raison d'être des archives définitives. La première est liée à leur capacité de témoigner des activités, des réalisations, de l'évolution de leur créateur, les archives sont alors conservées pour « the evidence they contain of the organization [family, or individual] that produced them ».¹³ La seconde

6 Jean-Yves Rousseau, « L'utilisation des archives à des fins de recherche : Une source première et authentique d'informations », *Archives*, vol. 25, n° 3 (1994), p. 30.

7 Martine Cardin, "Archives in 3D," *Archivaria* 51 (Spring 2001), p. 114-15.

8 Rousseau, Couture et collaborateurs, *Les fondements de la discipline archivistique*, p. 65.

9 Michel Duchein, « Le respect des fonds en archivistique. Principes théoriques et problèmes pratiques », *La Gazette des archives*, n° 97 (1977), p. 73.

10 Rousseau, Couture et collaborateurs, *Les fondements de la discipline archivistique*, p. 95.

11 Ibid., p. 102.

12 Ibid.

13 Theodore R. Schellenberg, "The Appraisal of Modern Records," *Bulletins of the National Archives*, n° 8 (October 1956), <http://www.archives.gov/research/alic/reference/archives-resources/appraisal-of-records.html> (actif le 2 mai 2013).

fonction est la satisfaction des besoins informationnels des usagers des services d'archives. Les documents sont alors conservés pour « the information they contain on persons, corporate bodies, things, problems, conditions, and the like, with which the [entity of origin] dealt. »¹⁴ La troisième caractéristique des archives définitives dans la vision classique réside donc dans leur lien essentiel avec la preuve d'une part, et avec les besoins des utilisateurs d'autre part, soit dans leurs fonctions de témoignage et d'information.

La quatrième propriété découle directement de ces deux principales fonctions et tient au cadre de référence des archives définitives, c'est-à-dire les domaines d'activité qui leur sont associés. Celui-ci est davantage déterminé en regard du contexte de l'administration et de la recherche à des fins scientifiques ou patrimoniales. Les termes de « reconstitution »¹⁵ et de « recherche rétrospective »¹⁶ sont utilisés pour qualifier ce cadre de référence. Lorsqu'il est appliqué aux archives, voici selon les auteurs de l'ouvrage *Les fondements de la discipline archivistique* ce que recouvre le terme « recherche » :

La définition du mot « recherche » fait référence à tout effort pour trouver quelque chose. Dans le cas qui nous intéresse, ce quelque chose recouvre une réalité très vaste allant de la connaissance d'événements à la connaissance d'une civilisation, en passant par celle de personnages, d'organismes, d'institutions. Or, les moyens d'y arriver résident dans la reconstitution entendue au sens large d'un état d'origine.¹⁷

Les archives définitives fournissent alors un témoignage qu'on dit être « privilégié parce que le document d'archives a été créé au moment précis de la tenue de l'activité dont il est le soutien et dont il témoigne. On le dit aussi objectif parce qu'à l'origine, le document n'a pas été constitué pour permettre de juger positivement ou négativement d'un fait mais uniquement pour en attester. »¹⁸ Les archives définitives sont alors caractérisées par le fait qu'elles fournissent une source pour la reconstitution historique en ce qu'elles permettent d'investiguer et d'actualiser le passé.¹⁹

Enfin, les archives définitives sont envisagées comme l'étape finale, l'aboutissement du cycle de vie des archives. En d'autres termes, après une première étape (archives courantes), où les documents d'archives sont indispensables à la bonne marche des activités, intervient une seconde étape (archives intermédiaires) au cours de laquelle les documents sont utilisés moins fréquemment mais conservés afin de répondre aux besoins administratifs, financiers,

14 Ibid.

15 Rousseau, Couture et collaborateurs, *Les fondements de la discipline archivistique*, p. 109-11.

16 Rousseau, « L'utilisation des archives à des fins de recherche », p. 24.

17 Rousseau, Couture et collaborateurs, *Les fondements de la discipline archivistique*, p. 109.

18 Ibid., p. 114.

19 Ibid., p. 109-10.

légaux ou opérationnels. Au terme de cette deuxième étape, les documents d'archives sont soit éliminés, soit conservés de manière permanente (archives définitives) pour leur capacité à témoigner ou à informer les usagers dans l'avenir. La terminologie est révélatrice de cette vision des archives définitives comme fin d'un cycle puisqu'elles sont constituées de documents inactifs. En 1994, Rousseau, Couture et leurs collaborateurs déclaraient : « [i] semble [...] justifier d'affirmer qu'il y a une période d'inactivité au cours de laquelle les documents n'ont plus de valeur prévisible pour le producteur. Les documents de cette période sont des documents inactifs dont certains sont éliminés n'ayant plus de raison d'être gardés alors que d'autres sont conservés pour leur valeur de témoignage. »²⁰ Même si cet aspect est parfois nuancé,²¹ l'inactivité des documents au regard de leur créateur est l'une des caractéristiques des archives définitives.

Organiques, ensemble de signification clos, ayant pour fonctions la preuve, le témoignage et l'information, servant l'administration et la recherche, les archives définitives sont aussi considérées comme l'étape ultime du cycle de vie documentaire tel qu'il est décrit par la théorie des trois âges.

Les archives définitives : « troisième âge » des documents

Car en effet, comme le rappelait Marcel Caya dans une conférence à l'École des chartes en 2004, la théorie des trois âges, qui établit un découpage du cycle de vie des documents d'archives en trois différentes étapes (archives courantes, intermédiaires et définitives), a « [d]'abord [été] formulée en 1948 dans le rapport d'un groupe de travail de la Commission Hoover sur l'organisation et le fonctionnement de l'administration fédérale des Etats-Unis »,²² puis développée dans les années 1960 par le Français Yves Pérotin.²³ Au Québec, en vertu de la *Loi sur les archives* obligeant certains organismes publics à élaborer et à soumettre un calendrier de conservation, la théorie des trois âges joue un rôle particulièrement important puisqu'elle sert de base à l'élaboration des règles de

20 Ibid., p. 98.

21 Martine Cardin, « Information, preuve et témoignage ou le triple pouvoir des archives », dans *Les valeurs archivistiques : théorie et pratique : actes du colloque*, organisé par la Division des archives et les Programmes d'archivistique, Université Laval, 11 novembre 1993 (Québec : Université Laval, 1994), p. 11; Terry Eastwood, "How Goes It with Appraisal?," *Archivaria* 36 (Autumn 1993), p. 114-15.

22 Marcel Caya, « La théorie des trois âges en archivistique. En avons-nous toujours besoin? », dans *Conférences de l'École des chartes* (Paris, 2 décembre 2004), <http://elec.enc.sorbonne.fr/conferences/caya> (actif le 2 mai 2013).

23 Yves Pérotin, "Administration and the 'Three Ages' of Archives," *American Archivist*, vol. 29, n° 3 (July 1966), p. 363-69; Yves Pérotin, « L'administration et les trois âges des archives », *Seine et Paris*, n° 20 (Octobre 1961), p. 1-4, http://www.piaf-archives.org/sites/default/files/Administration_et_les_trois_ages.pdf (actif le 2 mai 2013).

conservation qui déterminent la durée, la disposition et, au besoin, le support de conservation des documents.

Les propos de Pérotin pour justifier le bien-fondé de la théorie auprès de la communauté archivistique dans les années 1960 permettent de bien comprendre ce qui motive ce découpage en trois temps :

L'observateur le moins averti reconnaît deux âges dans la « vie » des archives publiques. D'abord celui des documents administratifs : les bureaux conservent à leur disposition leurs papiers récents (registres et dossiers bien constitués, utiles, pratiques en même temps que banals et prosaïques). Ensuite, l'âge des documents historiques : les Archives conservent dans leurs magasins les papiers anciens, plus ou moins parcheminés, recouverts de cette fine couche de poussière qui habille les grands crus.²⁴

Mais, ajoute-t-il, si l'on interroge cet observateur peu informé sur le passage d'un stade à un autre, il a tôt fait de découvrir

qu'il existe un stade intermédiaire entre l'ordre (apparent) des dossiers des bureaux et l'ordre (apparent) des cartons des archives. Il reconnaîtra vite que, si les papiers conservés aux archives ne sortent pas directement des classeurs administratifs, il faut bien qu'ils proviennent de ces entassements que l'on entrevoit dans les couloirs des directions et sur les armoires des bureaux ou que l'on cache dans des réduits, des cabibis que visite parfois le feu, ou encore dans des greniers et des caves que l'eau – qu'elle vienne du ciel ou des rivières et des égouts – n'épargne pas toujours. Ainsi se révèle l'âge intermédiaire, l'âge ingrat des archives, celui des « tas », fâcheuse transition entre l'Administration et l'Histoire.²⁵

La théorie des trois âges, et les distinctions qu'elle introduit dans la temporalité des documents d'archives, vise donc à assurer une meilleure gestion du processus de formation des archives depuis leur création dans les administrations jusqu'à leur conservation, le cas échéant, dans les services d'archives. Tout particulièrement « le second âge », qui est, comme le souligne Pérotin, « le plus scabreux »²⁶ durant lequel ont lieu « les pertes, les naufrages. Pour sortir de cette situation, il faut créer des dépôts intermédiaires groupant par grands immeubles administratifs tout ce qui est de l'usage immédiat des bureaux tout en devant encore être conservé à leur portée. »²⁷ Ainsi, tel qu'on le souligne dans l'ouvrage *Les fondements de la discipline archivistique* :

Le concept de cycle de vie transforme un ensemble de documents quantitativement toujours trop important, démesuré par rapport aux moyens dont on dispose pour y

24 Pérotin, « L'administration et les trois âges des archives », p. 1.

25 Ibid.

26 Ibid., p. 4.

27 Ibid.

faire face, en sous-ensembles présentant des caractéristiques différentes. Ceci facilite une redistribution des documents qui composent l'ensemble et laisse entrevoir une problématique à laquelle il est alors possible de s'attaquer avec pragmatisme et quelque chance de réussite.²⁸

Comme on peut le constater, le cycle de vie qui est à la base de la théorie des trois âges, et les trois étapes ou trois espaces et moments qui en découlent, a d'abord et avant tout une portée pratique. Il vise à fournir à l'archiviste les moyens qui lui permettront d'assumer pleinement la gestion des documents d'archives, et ce, tant dans l'espace que dans le temps. Loin de constituer un véritable cadre théorique permettant d'expliquer et de représenter l'évolution temporelle des archives, la théorie des trois âges – et il y a fort à parier qu'une grande partie des critiques formulées à son égard sont dues justement à la confusion créée par la présence du mot théorie – traduit surtout ce qui est le propre de deux fonctions archivistiques : l'accroissement et l'évaluation, c'est-à-dire l'augmentation graduelle du volume des archives qu'un service a sous sa garde, puisque « tout service d'archives possède la mission de constituer la mémoire organique et consignée de quelque chose »,²⁹ et la nécessité par le fait même d'être en mesure d'évaluer la valeur des documents que l'on s'apprête à verser et/ou à acquérir selon la mission du service d'archives.

Nous verrons plus en détail les critiques formulées envers cette conception du cycle de vie des archives lorsque nous présenterons le modèle du *Records continuum*. Mais, auparavant, il importe de faire état de la position des archivistes postmodernes quant aux archives définitives.

La critique postmoderne

La vision classique de l'archivistique n'est pas aujourd'hui sans soulever de nombreuses questions. Les archives définitives sont-elles véritablement le fidèle reflet de leur créateur, sont-elles en effet aussi objectives et transparentes que les supposent les archivistes? Malgré leur nature relationnelle, les fonds d'archives sont-ils pour autant des ensembles clos, auto-suffisants sur le plan de la signification? Les valeurs de témoignage et d'information sont-elles les deux seules valeurs qui sont propres aux archives définitives? L'administration et la recherche, bien que fort importantes, sont-elles les uniques domaines à prendre en considération comme cadre de référence? Les archives définitives représentent-elles la fin du cycle de vie ou le début d'une nouvelle étape?

28 Rousseau, Couture et collaborateurs, *Les fondements de la discipline archivistique*, p. 95.

29 James Lambert, « Chapitre 5 : L'accroissement (l'acquisition) », dans *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, sous la dir. de Carol Couture et coll. (Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université du Québec, 1999), p. 146.

Depuis les années 1990, des archivistes se réclamant de la pensée post-moderne ont relevé certains des aspects problématiques de la vision classique de l'archivistique et développé une conception différente de la discipline. Parmi les idées qu'ils avancent, trois nous apparaissent particulièrement significatives.

Premièrement, au sujet de la vision des archives définitives comme fidèle reflet de leur créateur et la conception des documents comme image objective et transparente des événements ayant conduit à leur création, des archivistes tels que Brien Brothman,³⁰ Terry Cook³¹ ou Eric Ketelaar,³² pour n'en mentionner que les principaux, considèrent que les archives sont le fruit d'une construction sociale. Ils estiment que si les documents d'archives sont créés de manière organique, les archives en tant qu'ensemble sont constituées essentiellement par les interventions des archivistes. Ainsi, plusieurs actions doivent être menées entre le moment de la création des archives et celui où elles seront mises à la disposition des chercheurs. À commencer évidemment par l'évaluation qui conduit l'archiviste à décider quels documents doivent être conservés, détruits ou acquis. Mais aussi, la classification détermine l'organisation des documents, la description et la diffusion nécessitent de nouveaux choix de la part de l'archiviste.³³ Bref, sous des dehors de neutralité et d'objectivité, les archives sont en fait le fruit d'un processus de construction de la réalité. D'ailleurs, les archivistes sont loin d'être les seuls acteurs prenant part à ce processus.

If archival records reflect reality, they do so complicitly, and in a deeply fractured and shifting way. They do not act by themselves. They act through many conduits – the people who created them, the functionaries who managed them, the archivists who selected them for preservation and make them available for use, and the researchers who use them in constructing accounts of the past. Far from enjoying an exteriority in relation to the record, all these conduits participate in the complex processes through which the record feeds into social memory.³⁴

30 Brien Brothman, "Orders of Value: Probing the Theoretical Terms of Archival Practice," *Archivaria* 32 (Summer 1991), p. 78-100 ; Brien Brothman, "The Limit of Limits: Derridean Deconstruction and the Archival Institution," *Archivaria* 36 (Autumn 1993), p. 205-20.

31 Terry Cook, "The Concept of the Archival Fonds in the Post-Custodial Era: Theory, Problems and Solutions," *Archivaria* 35 (Spring 1993), p. 24-37; Terry Cook, "Archival Science and Postmodernism: New Formulations for Old Concepts," *Archival Science*, vol. 1, n° 1 (December 2001), p. 3-24.

32 Eric Ketelaar, "Tacit Narratives: The Meanings of Archives," *Archival Science*, vol. 1, n° 2 (June 2001), p. 131-41; Eric Ketelaar, "Archival Temples, Archival Prisons: Modes of Power and Protection," *Archival Science*, vol. 2, n° 3-4 (September 2002), p. 221-38.

33 Terry Cook, ed., *Controlling the Past: Documenting Society and Institutions – Essays in Honor of Helen Willa Samuels* (Chicago : Society of American Archivists, 2011).

34 Verne Harris, "The Archival Sliver: Power, Memory, and Archives in South Africa," *Archival Science*, vol. 2, n° 1-2 (March 2002), p. 65.

Deuxièmement, les fonds d'archives définitives posent la question de leur existence comme ensembles clos, auto-suffisants sur le plan de la signification. En effet, à considérer les archives comme les gardiennes d'un passé révolu, le risque est grand de ne pas voir que le processus de création des archives consiste en une mise en rapport. Comme l'explique Tom Nesmith, « records are placed in special proximity to other records already declared archival and, ultimately, to many other records yet to arrive in an archives. »³⁵ C'est ce nouveau rapport entre les documents qui fait alors sens. Dans cette optique, les archives ne sont jamais véritablement complètes puisque, une fois la sélection des documents opérée, les archives définitives sont susceptibles d'être réactivées selon les besoins des utilisateurs. Ainsi,

Reference is not so much about helping people to retrieve records and knowledge that already exist, or are frozen in time, but about assisting users to create them anew, by guiding users to records with contextual descriptions about how records were created (including the archival contribution to their creation) and in learning from researchers their contribution to understanding this contextuality.³⁶

Dans cette perspective, l'archivage est une pratique qui est moins en lien avec l'histoire qu'avec le présent et l'avenir.

Troisièmement, du fait de ce caractère en devenir, les archives sont ouvertes à l'interprétation, sensibles aux contextes et aux conditions selon lesquelles elles sont interrogées, puis utilisées. « The archive is there to serve memory, to be useful, but its ultimate ends are necessarily indeterminate. It is deposited for many purposes; but one of its potentialities is that it awaits a constituency or public whose limits are of necessity unknown. »³⁷ Et, comme l'indique Angelika Menne-Haritz: « The archival appraisal and description closes the records for the administrative work and opens them at the same time for the public. »³⁸ Dès lors, il nous semble important de savoir si les archives définitives représentent la fin du cycle de vie des documents d'archives ou si elles marquent le début d'une nouvelle étape qu'il serait bon de mieux connaître.

Finalement, les réflexions de ces archivistes proposent une vision selon laquelle, loin d'être neutres et objectives, les archives servent à façonner la réalité. Une réalité qui, contrairement à ce qui est généralement considéré comme

35 Tom Nesmith, "Seeing Archives: Postmodernism and the Changing Intellectual Place of Archives," *American Archivist*, vol. 65, n° 1 (Spring/Summer 2002), p. 34.

36 Tom Nesmith, "Reopening Archives: Bringing New Contextualities into Archival Theory and Practice," *Archivaria* 60 (Fall 2005), p. 266.

37 Thomas Osborne, "The Ordinarity of the Archive," *History of the Human Sciences*, vol. 12, n° 2 (May 1999), p. 55.

38 Angelika Menne-Haritz, "An Archival System with Old Traditions in a Time of Change," *Archival Science*, vol. 3, n° 4 (December 2003), p. 323-24.

le propre des archives, n'est pas rattachée au passé mais ancrée dans le présent et ouverte sur l'avenir. En fait, les archives ne peuvent être complètes que par leur réutilisation, leur réactivation future et par conséquent leur signification est contingente, liée à un contexte, plutôt qu'universelle ou objective.³⁹ « The archival document is not, therefore, a static and stable construct, but rather a fluid concept which changes according to the interactions of archivists and users. »⁴⁰ Nous voilà finalement bien loin de l'image figée, passéiste et objective qui semblait être le propre des archives.

Le modèle du *Records continuum* s'inscrit dans ce même cadre de pensée, précise McKemmish. « The broader intellectual context in which records continuum theory and the records continuum model have emerged is post-modern philosophical, sociological, and historiographical thinking, particularly about the nature of theory itself. »⁴¹

Le modèle du *Records continuum*

Comme le remarque David Rajotte dans un bilan historique de la pensée archivistique en regard du numérique, « [p]our beaucoup d'archivistes, l'émergence du numérique a été l'occasion de repenser et de critiquer le modèle du cycle de vie des documents. »⁴² Plusieurs, en effet, ont senti la nécessité d'évaluer et d'adapter ce modèle mais sans pour autant le remettre complètement en question. Ainsi, au Québec notamment, dans certains guides de gestion des archives tels que le *Guide de gestion des archives de maisons d'édition*⁴³ ou le *Guide de gestion des archives d'entreprises*,⁴⁴ « les durées actives et semi-actives ont été fusionnées pour faciliter leur application ». ⁴⁵ Par

- 39 D'ailleurs, comme le remarque Buchanan : « We may seek to document ourselves – but we cannot dictate how (or whether) others will read these documents. » Alexandrina Buchanan, “Cardiff and Miller’s Road Trip (2004): Between Archive and Fiction,” *Archivaria* 73 (Spring 2012), p. 41.
- 40 Victoria Lane et Jennie Hill, “Where Do We Come From? What Are We? Where Are We Going? Situating the Archive and Archivists,” dans *The Future of Archives and Recordkeeping: A Reader*, ed. Jennie Hill (Londres : Facet Publishing, 2010), p. 9.
- 41 Sue McKemmish, “Placing Records Continuum Theory and Practice,” *Archival Science*, vol. 1, n° 4 (December 2001), p. 347.
- 42 David Rajotte, « La réflexion archivistique à l'ère du document numérique : un bilan historique », *Archives*, vol. 42, n° 2 (2010-2011), p. 82.
- 43 Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), *Guide de gestion des archives des maisons d'édition*, http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/nos_publications_a_z/guide_gestion_archives.pdf (actif le 2 mai 2013).
- 44 Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le Réseau des services d'archives du Québec (RAQ), *Le guide de gestion des archives d'entreprises*, Édition précédente par André Gareau (Montréal, BAnQ, 2009).
- 45 BAnQ, *Guide de gestion des archives des maisons d'édition*, p. 10.

contre, précise Rajotte, « [d']autres archivistes l'ont toutefois complètement rejetée [la théorie des trois âges]. Les plus grands détracteurs du cycle de vie ont certainement été les archivistes australiens. »⁴⁶

Au cours des années 1990 en Australie, rappellent McKemmish, Upward et Reed,⁴⁷ lorsque les archivistes sont confrontés aux défis que posent les documents électroniques, ils s'intéressent à nouveau à des modèles d'implantation développés dans les années 1960 et 1970 qui visaient à assurer une plus grande continuité dans les archives produites par les administrations publiques depuis la mise en place de systèmes de gestion efficaces jusqu'à leur conservation en tant que « produit culturel final ». Leur principal objectif est alors de mieux assumer la logique du continuum selon laquelle évoluent les archives dans le contexte électronique en assurant « the continuum of responsibilities »⁴⁸ entre les gestionnaires de documents et les archivistes. Autrement dit, la réflexion sur le concept de continuum en remplacement du cycle de vie s'inscrit dans une volonté de pratiquer, tout comme au Québec, une approche intégrée de l'archivistique, de la création jusqu'à la disposition finale des documents d'archives.

Depuis son utilisation initiale « as a metaphor for expressing continuities between the work of records managers and archivists »⁴⁹ jusqu'au développement du modèle de Frank Upward en 1996, qui en est devenu la représentation « officielle », le concept de *Records continuum* se distingue du cycle de vie de trois manières différentes.

D'abord, à la différence du cycle de vie, le *Records continuum* se veut non-linéaire. Tout comme Jay Atherton qui, en 1985 lors du congrès annuel de l'Association of Canadian Archivists, déclarait que « the impact of the computer on the life cycle has been striking, for with electronic data the stages in the life cycle cannot be separated »,⁵⁰ les partisans australiens de l'idée de continuum « have repudiated the linearity of the conventional life cycle metaphor as unsuitable for archives, especially since electronic information technology regimes are becoming established as the principal means of making, trans-

46 Rajotte, « La réflexion archivistique à l'ère du document numérique : un bilan historique », p. 83.

47 Sue McKemmish, Franklyn Herbert Upward et Barbara Reed, "Records Continuum Model," dans *Encyclopedia of Library and Information Sciences*, 3rd ed. (New York : Taylor and Francis, 2009), p. 4448-49.

48 Sue McKemmish, "Yesterday, Today and Tomorrow: A Continuum of Responsibility," dans *Proceedings of the Records Management Association of Australia, 14th National Convention* (Perth, New South Wales : RMAA, septembre 1997), <http://www.infotech.monash.edu.au/research/groups/rcrg/publications/recordscontinuum-smckp2.html> (actif le 2 mai 2013).

49 McKemmish, "Placing Records Continuum Theory and Practice," p. 339.

50 Jay Atherton, "From Life Cycle to Continuum: Some Thoughts on the Records Management - Archives Relationship," *Archivaria* 21 (Winter 1985-1986), p. 47.

mitting, storing, and preserving records. »⁵¹ Il faut dire que sur cette question, les archivistes australiens sont loin d'être les seuls à souligner ce manque de fluidité dans la structuration du cycle de vie des documents d'archives et des valeurs qui sont rattachées à chacune des étapes, et ce, non seulement en raison du numérique. À titre d'exemple, il suffit de penser à la conférence de Martine Cardin, « Information, preuve et témoignage ou le triple pouvoir des archives » lors du colloque *Les valeurs archivistiques : théorie et pratique*, organisé par la Division des archives et les Programmes d'archivistique de l'Université Laval en novembre 1993. Dans la mesure où « un document peut dès lors être conservé dans un bureau pour sa valeur historique et dans un dépôt pour sa valeur administrative »,⁵² Cardin en venait à conclure dans sa réflexion sur la notion de valeur documentaire qu'il existe en fait une dichotomie entre les valeurs assignées aux documents et le découpage temporel traditionnel. « [La] vision linéaire entraîne une vision doublement réductrice de la valeur des documents et de leur utilisation et signification ». ⁵³

En outre, le *Records continuum*, et tout particulièrement le modèle qui en découle comme nous le verrons, se veut une approche ouverte, susceptible de favoriser diverses lectures, différentes interprétations. En fait, le *Records continuum* favorise une vision multidimensionnelle.

Adopting a pluralist view of recorded information, continuum thinking characterises records as a special genre of documents in terms of their intent and functionality. It emphasises their evidentiary, transactional and contextual nature, rejecting approaches to the definition of records which focus on their subject content and informational value. Records continuum thinking takes a multi-dimensional view of the creation of documents in the context of social and organisational activity (proto record-as-trace), their capture into records systems (record-as-evidence), organisation within the framework of a personal or corporate archive (record-as-personal/corporate memory), and pluralisation as collective archives (record-as-collective memory). In continuum terms, while a record's content and structure can be seen as fixed, in terms of its contextualisation, a record is “always in a process of becoming.”⁵⁴

Finalement, à la différence de la théorie des trois âges, le *Records continuum* vise à satisfaire des usages les plus variés – dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de la pratique professionnelle, etc. Par exemple, comme le soulignent McKemmish, Upward et Reed, au plan professionnel,

51 Brien Brothman, “The Past That Archives Keep: Memory, History, and the Preservation of Archival Records,” *Archivaria* 51 (Spring 2001), p. 56.

52 Cardin, « Information, preuve et témoignage », p. 21.

53 Martine Cardin, *Archivistique : information, organisation, mémoire : l'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990* (Sillery, QC : Septentrion, 1995), p. 238.

54 McKemmish, “Placing Records Continuum Theory and Practice,” p. 335.

The model is a Rorschach test, allowing practitioners to understand, think about, and implement recordkeeping and archiving actions. It provides a concise way to express concerns in a shared framework, opening up further thinking and action. It challenges recordkeeping professionals to rethink recordkeeping and archiving processes as recursive actions imparting the characteristics of recordness on any object, in any format, which needs to function as a record-as-evidence or record-as-memory.⁵⁵

Ainsi, le modèle développé par Frank Upward est en quelque sorte une carte conceptuelle structurée de manière à favoriser différentes lectures. Il comprend seize concepts,⁵⁶ quatre dimensions et quatre axes soit, au total, vingt-huit éléments présentés au sein de quatre cercles concentriques.

The Records Continuum

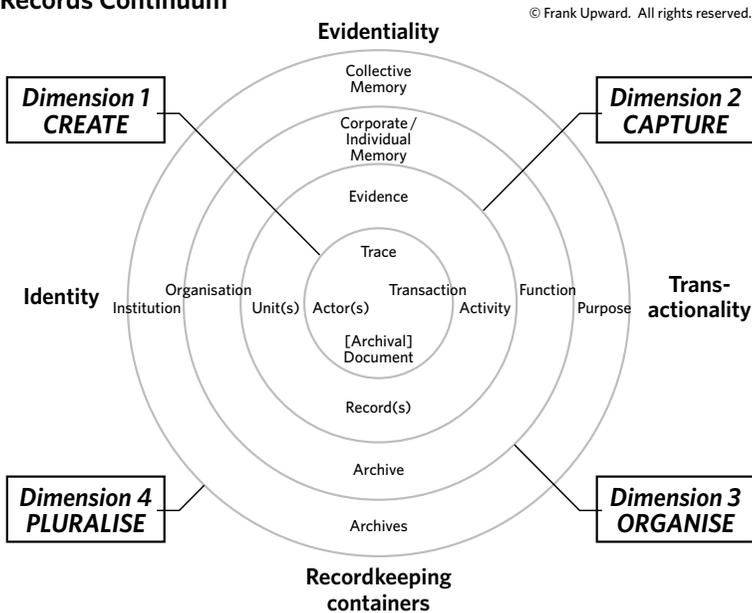


Figure 1. Le modèle du *Records continuum*.⁵⁷

55 McKemish, Upward et Reed, "Records Continuum Model," p. 4455.

56 À noter que les seize concepts ou éléments ne sont pas définis et cela, intentionnellement, puisque : « Particular definitions that archivists give to the terms are especially spacetime dependent and the model is meant to provide a tool for comparing and contrasting key similarities and differences in such definitions, not for resolving any disputation. » Frank Upward, "Chapter 8: The Records Continuum," dans *Archives: Recordkeeping in Society*, ed. Sue McKemish et al. (Wagga Wagga, New South Wales : Centre for Information Studies, 2005), p. 204.

57 Reproduit avec l'aimable autorisation de Frank Upward.

Au premier coup d'œil, en raison de leur présentation (encadré et ligne menant vers l'un des cercles), ce sont les quatre dimensions qui captent notre attention: 1) Création, 2) Captation, 3) Organisation et 4) Pluralisation. Chacune de ces dimensions est liée à quatre concepts disposés dans l'un des quatre cercles structurant le modèle :

- 1) **Création** : Trace, Interaction d'affaires,⁵⁸ Acteur(s), Document [potentiellement d'archives];⁵⁹
- 2) **Captation** : Preuve, Activité, Unité administrative, Document(s) d'archives;
- 3) **Organisation** : Mémoire individuelle/organisationnelle, Fonction, Organisme, Fonds;⁶⁰
- 4) **Pluralisation** : Mémoire collective, Utilité, Institution, Services d'archives.

C'est donc dire que :

The first dimension encompasses the **actors** who carry out the act (decisions, communications, acts), the **acts** themselves, the **documents** which record the acts, and the **trace**, the representation of the acts.

[...] The second dimension encompasses the personal and corporate recordkeeping systems which capture **records** (documents in their contexts of action) in ways which support their capacity to act as **evidence** of the social and business **activities** of the **units** responsible for the activities.

[...] The third dimension encompasses the organization of recordkeeping processes. It is concerned with the manner in which a corporate body, **organization** or **individual** defines it/her/his recordkeeping regime and in so doing constitutes/forms the **archive** as **memory** of its/her/his business or social **functions**.

[...] The fourth dimension concerns the manner in which the **archives** are brought into an encompassing (ambient) framework in order to provide a **collective** social, historical, and cultural **memory** of the **institutionalized** social purposes and roles of individuals and corporate bodies.⁶¹

58 « Une interaction d'affaires est une suite d'échanges entre deux parties (ou plus), dont le résultat – ou l'effet – est l'accomplissement d'une opération d'affaires quelconque (transaction bancaire, soumission d'une demande, etc.). » Yves Marcoux et coll., « Cadre de référence gouvernemental en gestion intégrée des documents », http://www.banq.qc.ca/documents/services/archivistique_ged/crggid/CRGGID.pdf (actif le 2 mai 2013), p. 31. En conséquence, une « interaction d'affaires » nous apparaît très bien traduire le terme anglais « transaction ».

59 « The potential of all recordkeeping objects to become public documents [...] is indicated in the model by the square bracket around archival in the first dimension of the container continuum. » Upward, "Chapter 8," p. 206.

60 « This is the dimension of the "archive" or the "fonds," the whole, extant or potential, of all of the records of an organization or individual cumulating to form organizational or personal memory. » McKemmish, Upward et Reed, "Records Continuum Model," p. 4451.

61 Ibid., p. 4452 (nous soulignons).

Le deuxième aspect à attirer l'attention est les quatre axes qui sont placés de part et d'autre des cercles, à savoir, en ordonnée, les axes de l'identité (*Identity*) et de l'opérationnalité (*Transactionality*) et, en abscisse, les axes de l'évidentialité ou caractère probant (*Evidentiality*) et les contenants (objets et lieux) d'archivage (*Recordkeeping containers*).⁶² Comme tient à le préciser, Frank Upward, l'auteur du modèle :

The axial elements [...] look complex, but they do no more than represent the most basic general categories by which accountability can be discussed: who (identity) did what (transactionality), what evidence exists about this (evidentiality), and how can it be recalled from documents[,] records and archives (recordkeeping containers).⁶³

En d'autres termes, ajoute Upward :

- transactionality related to records as products of activities;
- identity related to the authorities by which records are made and kept, including their authorship, establishing particularities of the actors involved in the acts of records creation, the empowerment of the actors and their identity viewed from broader social and cultural perspectives;
- evidentiality related to the records as evidence with integrity and continuity; and
- recordkeeping containers related to the objects we create in order to store records.⁶⁴

Tout comme pour les dimensions, à chacun des axes sont associés quatre concepts :

- **Identité** : Acteur(s), Unité(s), Organisme, Institution;
- **Opérationnalité** : Interaction d'affaires, Activité, Fonction, Utilité;
- **Évidentialité** : Trace, Preuve, Mémoire individuelle/organisationnelle, Mémoire collective;
- **Contenants d'archivage** : Document [potentiellement d'archives], Documents d'archives, Fonds, Services d'archives.

À la différence toutefois des quatre dimensions, la disposition des seize éléments regroupés au centre des cercles permet de les lire de manière continue sur deux lignes, huit en ordonnée et huit en abscisse.

62 Dans le modèle, cet axe représente : « the [archival] document, i.e., the documentary form in which it is created, the records system in which it is captured, the individual or corporate archive and the “plural” (collective) archives. » Ibid., p. 4453. Autrement dit, les contenants correspondent autant aux objets qu'aux lieux servant à l'archivage.

63 Upward, “Chapter 8,” p. 202.

64 Ibid.

Le modèle du *Records continuum* est structuré de manière à favoriser les recoupements ou le mouvement, tant au travers des cercles concentriques qu'en leur intérieur de manière circulaire. Ainsi, comme le souligne Upward, le modèle « incorporates records and record-keeping, records products and records processes, nouns and verbs, being and becoming, if you like. »⁶⁵

L'intention est donc de produire une représentation moins linéaire et plus souple que celle offerte par la théorie des trois âges. Il s'agit alors de permettre de mieux rendre compte du fait que : « The record within the continuum is “always in a process of becoming” ».⁶⁶ Cependant, il est étonnant de constater, du moins dans la perspective québécoise où « [l]a double identité des archives – outil de gestion et objet de mémoire – marque l'histoire contemporaine de la profession et de la discipline »,⁶⁷ que sur le fond le modèle du *Records continuum* n'entre pas en contradiction avec la théorie des trois âges. Au contraire, l'on pourrait même dire que le modèle parvient à réunir et à mettre en évidence les divers éléments sur lesquels les étapes du cycle de vie se fondent. Ceci n'a finalement rien de paradoxal puisqu'au départ l'idée du *Records continuum* visait, en Australie, à réunir les gestionnaires de documents et les archivistes autour d'un concept « of “records” which is inclusive of records of continuing value (= archives), [...] and which unifies approaches to archiving/recordkeeping whether records are kept for a split second or a millenium. »⁶⁸

D'une part donc, le *Records continuum* reconnaît que les documents d'archives « have multiple purposes in terms of their continuing relevance to an individual, organization, or society. »⁶⁹ D'autre part, il favorise le passage « from notions of the archives as an end product to an emphasis upon the never-ending process of archiving ».⁷⁰ Pourtant, tout comme la pensée postmoderne en archivistique laisse en suspens un certain nombre de questions, le modèle n'inclut aucun élément qui puisse rendre compte de ces deux aspects fondamentaux des documents d'archives. En effet, la quatrième dimension du modèle, tout comme l'étape des archives définitives dans la théorie des trois âges, nous laisse sur le seuil. Rien ne permet de comprendre comment les archives deviennent justement des archives par leurs utilisations.

65 Ibid., p. 203.

66 Sue McKemmish, “Are Records Ever Actual?,” dans *The Records Continuum*, ed. S. McKemmish et M. Piggott (Melbourne : Ancora Press, 1994), cité dans McKemmish, Upward et Reed, “Records Continuum Model”, p. 4457.

67 Carol Couture et Jean-Pierre Therrien, « Le milieu des archives au Québec : un atout pour les administrations et le patrimoine », Numéro spécial IFLA 2008, *Argus*, vol. 37, n° 1 (Printemps-Été 2008), *Documentation et bibliothèques*, vol. 54, n° 2 (Juillet 2008), p. 98.

68 Frank Upward, « Structuring the Records Continuum – Part One: Postcustodial Principles and Properties », First published in *Archives and Manuscripts*, vol. 24, n° 2 (1996), p. 268-85, <http://www.infotech.monash.edu.au/research/groups/rcrg/publications/recordscontinuum-fuppl.html> (actif le 2 mai 2013).

69 McKemmish, Upward et Reed, “Records Continuum Model”, p. 4447.

70 Ibid., p. 4457.

En 2000, parmi les critiques qu'il formulait à l'égard du modèle du *Records continuum*, l'archiviste canadien Terry Cook suggérait que « perhaps the continuum model need[s] a fifth dimension, or at least a deeper reach for dimension four ».⁷¹ C'est là aussi notre avis, cependant il ne s'agit pas uniquement pour nous de considérer les archives de source privée dans une optique « d'archives totales »⁷² mais bien d'inclure l'exploitation comme l'une des dimensions constitutives des archives.

Avant de montrer en quoi l'utilisation des archives à des fins de création permet d'identifier les éléments qui caractérisent cette cinquième dimension, il est important de souligner, tant pour rendre justice aux promoteurs du *Records continuum* que pour justifier le besoin d'un tel ajout, que d'autres modèles ont été développés par les membres du Records Continuum Research Group à l'université Monash en Australie, dont un « cultural heritage model that encompasses cultural heritage containers, spacetime distancing, storytelling and narrative scale ».⁷³ Toutefois, malgré l'intérêt que représente ce nouveau modèle, son contexte d'application plus large ne permet pas d'apporter des réponses précises à ce qui constitue une dimension essentielle des archives : leur exploitation.

Archives et création

Les archivistes postmodernes s'ils permettent de renouveler la vision des archives, laissent malgré tout des questions en suspens qui sont fondamentales, selon nous, pour une meilleure compréhension, à commencer par celle des valeurs et fonctions attribuées aux archives. En effet, les fonctions de témoignage et d'information semblent restrictives pour circonscrire les archives définitives. Par ailleurs, en voyant dans les archives une construction sociale,⁷⁴ mais aussi un objet ouvert à l'interprétation et en devenir,⁷⁵ cette conception ne fait pas la lumière sur certains aspects des archives. Cette

71 Cook, "Beyond the Screen."

72 Rappelons qu'au Canada le concept d'archives totales ou intégrales « confère à nos institutions publiques le mandat d'acquérir et des garder des archives gouvernementales et les documents du secteur privé qui y sont reliés, et [ainsi de rassembler] dans un dépôt unique tous les types de documents quelqu'en soit le support. » Marion Beyea et al., « Introduction », dans *Les archives canadiennes en 1992*, sous la dir. de Marcel Caya (Ottawa : Conseil canadien des archives, 1992), p. 12.

73 Frank Upward et Sue McKemish, "Teaching Recordkeeping and Archiving Continuum Style," *Archival Science*, vol. 6, n° 2 (June 2006), p. 226.

74 Brothman, "Orders of Value," "The Limit of Limits"; Cook, "The Concept of the Archival Fonds in the Post-Custodial Era," "Archival Science and Postmodernism"; Ketelaar, "Tacit Narratives," "Archival Temples, Archival Prisons."

75 Verne Harris, "Claiming Less, Delivering More: A Critique of Positivist Formulations on Archives in South Africa," *Archivaria* 44 (Fall 1997), p. 132-41; Ketelaar, "Tacit Narratives"; Nesmith, "Reopening Archives."

vision hautement subjectiviste, en axant la réflexion sur l'action du sujet sur les documents, tend à oublier la nature du rapport que les documents permettent d'entretenir avec le passé et la mémoire. Pour trouver des éléments de réponse à ces considérations entourant les archives définitives, il est nécessaire de s'intéresser à un phénomène qui, malgré son importance, a été peu pris en considération dans le milieu archivistique jusqu'à maintenant, à savoir l'utilisation des archives à des fins de création.

Car en effet, avec les possibilités offertes entre autres par l'environnement numérique, cette forme d'utilisation est une pratique devenue courante aussi bien dans le milieu des arts que dans l'ensemble de la scène culturelle.⁷⁶ Ces pratiques permettent d'abord à un public de plus en plus large d'expérimenter, de découvrir d'une manière différente « le goût de l'archive », l'émotion suscitée par le contact de l'archive, décrit par Arlette Farge.⁷⁷ Mais surtout, à partir du moment où l'on prend en considération la création comme forme d'utilisation courante des archives, le paysage archivistique se transforme complètement. Le cadre de référence servant à justifier l'utilité des archives, les fonctions qu'elles remplissent, l'importance des conditions d'utilisation, leur rapport à la mémoire tant individuelle que collective, la conception même des archives et de leur cycle de vie changent du tout au tout. En somme, de nouvelles perspectives sur la discipline archivistique apparaissent qui favorisent l'émergence d'une vision différente de la théorie des trois âges et du *Records continuum*.

Comme nous l'avons vu, en plus de servir de preuve, les deux principales fonctions que l'on reconnaît aux documents d'archives et qui justifient leur conservation à long terme sont, d'une part, le témoignage qu'elles fournissent quant aux activités, aux réalisations, à l'évolution de leur créateur et, d'autre part, la satisfaction des besoins informationnels de toute nature des usagers. En conséquence, le cadre de référence est déterminé en regard des contextes d'utilisation traditionnels : l'administration et la recherche à des fins scientifiques ou patrimoniales. Or, les nouveaux types d'utilisation, parmi lesquels l'exploitation artistique des archives connaît une ampleur sans précédent, rendent ce cadre de référence obsolète. Il ne permet plus de rendre compte de la place et du rôle des archives dans la société.

Tels que le soulignent Magee et Waters,⁷⁸ en reconnaissant les différentes

76 Nicolas Bourriaud, *Postproduction : la culture comme scénario : comment l'art reprogramme le monde contemporain* (Dijon, France : Les presses du réel, 2003).

77 Arlette Farge, *Le goût de l'archive* (Paris : Éditions du Seuil, 1989).

78 Karl Magee et Susannah Waters, "Archives, artists and designers," *Journal of the Society of Archivists*, vol. 32, n° 2 (2011), p. 273-85. En 2009, dans son mémoire de maîtrise, Marie-Pierre Boucher a montré, à l'aide de nombreux exemples, comment les artistes contemporains ont exploité ou « mis en scène des archives » selon différents contextes de création. Marie-Pierre Boucher, « La mise en scène des archives par les artistes contemporains » (mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2009), <http://hdl.handle.net/1866/2962> (actif le 2 mai 2013).

formes d'utilisation artistique des archives, qui traitent d'aspects aussi variés que le concept d'archives, les pratiques d'archivage, le sujet sur lequel portent les documents, le récit, la fiction dont ils sont le véhicule ou l'origine, ou encore leurs propriétés physiques ou visuelles, les archivistes sont amenés non seulement à découvrir des caractéristiques insoupçonnées des archives mais aussi à considérer leur pratique sous un angle différent. Ils réalisent l'importance de la dimension matérielle des documents et découvrent d'autres manières de les présenter. Leur rôle, lors du processus de référence, se voit amplifié puisque les artistes, à la différence des autres chercheurs, ont souvent des demandes singulières qui nécessitent une plus grande disponibilité de la part des archivistes. Par ailleurs, en faisant la découverte de ce nouveau type d'utilisateurs, les archivistes sont appelés à collaborer avec le milieu artistique, notamment avec les galeries et les musées, et ainsi à être mis en contact avec un nouveau public qui, découvrant les archives sous un autre éclairage, sera éventuellement intéressé à poursuivre l'expérience et à fréquenter les services d'archives. En considérant l'utilisation des archives à des fins de création, les archivistes ont donc la possibilité d'établir de nouveaux partenariats, d'élargir leur réseau de collaborateurs et d'avoir accès à d'autres sources de financement. Bref, autant sur le plan professionnel que disciplinaire, les archivistes ne peuvent ignorer plus longtemps le potentiel « créatif » des archives. Il représente une qualité tout aussi essentielle et constitutive des archives que la preuve, l'information ou le témoignage.

De plus, à l'observation plus spécifique des pratiques artistiques, les artistes, entre autres utilisateurs du domaine culturel, révèlent une autre facette des archives, une dimension qui est quasi absente dans la littérature archivistique. Malgré la diversité de leurs approches, les artistes contemporains qui exploitent du matériel d'archives possèdent un point en commun. Lors de la réception de leurs œuvres, il leur importe de toucher, de troubler le spectateur. Ce faisant, ils concourent à mettre en évidence une « face cachée de l'archive ».⁷⁹ Les documents d'archives ont la capacité non seulement de prouver, de témoigner et d'informer mais aussi d'émouvoir en rendant possible l'établissement « [of] emotional and intellectual links to people and events of previous eras. »⁸⁰

En effet, qu'elles nous rendent tristes ou nous fassent rire, qu'elles nous émerveillent ou nous rendent nostalgiques, qu'elles nous bouleversent ou nous illuminent, les archives sont à même de nous émouvoir parce qu'elles ont la capacité d'évoquer, c'est-à-dire de rappeler les choses oubliées, de les rendre présentes à l'esprit. Autrement dit, le potentiel dont est capable l'archive sur le

79 Yvon Lemay et Marie-Pierre Boucher, « L'émotion ou la face cachée de l'archive », *Archives*, vol. 42, n° 2 (2010-2011), p. 39-52.

80 Randall C. Jimerson, "Archives and Memory," *OCLC Systems & Services*, vol. 19, n° 3 (2003), p. 90.

plan émotionnel est constitué d'une « charge émotive » à forte concentration d'évocation. Un potentiel qui s'alimente à même certaines propriétés du document d'archives telles que l'authenticité, la dimension matérielle de l'archive et les traces de passage du temps. Mais ces propriétés, aussi déterminantes soient-elles, ne sont pas les seuls facteurs en cause car, pour qu'elles puissent être effectives, celles-ci doivent être placées dans des conditions adéquates.⁸¹

Ainsi, de par l'attention qu'ils portent à tout ce qui peut influencer tant la production que la réception de leurs œuvres, les artistes contemporains offrent la possibilité de mieux comprendre les conditions d'utilisation des documents d'archives et d'identifier les principaux aspects qui les caractérisent, c'est-à-dire l'objet, le dispositif, le contexte et la relation au spectateur.⁸²

L'archive comme objet est porteuse de signification. La moindre de ses caractéristiques matérielles, de son support à sa mise en forme en passant par les imperfections et les traces du passage du temps, contribue à produire un effet de sens. S'il n'y a pas d'utilisation sans une mise à contribution d'un ou de plusieurs aspects de la dimension matérielle du document d'archives, celui-ci ne peut par ailleurs être exploité sans faire appel à un dispositif, soit à divers éléments qui servent à la présentation. De plus, l'utilisation du document d'archives s'inscrit dans un contexte qui influe inévitablement sur la signification. Enfin, il ne faut pas sous-estimer le rôle joué par le spectateur. Ce dernier ne fait pas que recevoir passivement un ensemble de faits, de relations préalablement établies et finies. En réalité, il contribue autant qu'il ne reçoit. À commencer par sa capacité à reconnaître l'archive. Ces différents éléments,⁸³ qui sont mis en œuvre lors de toute exploitation des documents d'archives, forment donc un outil pour mieux comprendre la manière dont les archives sont utilisées et la façon dont les utilisateurs les conçoivent, à quelles fonctions ils les associent (preuve, témoignage, information, émotion).

Une quatrième perspective découle du questionnement quant à la nature des liens qui unissent les archives à la mémoire⁸⁴ et au passé. Les archives ne se réalisent pleinement que dans leur exploitation. Celle-ci est donc le moment critique de l'existence des documents. Or, ce moment ne peut être pensé dans le cadre théorique actuel de l'archivistique tant classique que postmoderne. Si l'analogie des archives en tant que mémoire d'une institution, de la nation, d'une

81 Yvon Lemay et Anne Klein, « Archives et émotions », *Documentation et bibliothèques*, vol. 58, n° 1 (Janvier 2012), p. 5-16.

82 Yvon Lemay, « Livres d'artistes et documents d'archives », *Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, n° 2 (2010), p. 70-81, http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/revue_banq/revue2_2010-p_70-81.pdf (actif le 2 mai 2013).

83 Pour un exemple illustrant la présence de ces quatre éléments, voir Lemay, « Livres d'artistes », p. 76-78.

84 À ce sujet, Frank Upward a tout à fait raison de se demander : « How does evidence relate to memory? ». Upward, "Chapter 8," p. 207.

famille, d'une communauté ou même d'un individu est courante, la question subsiste de savoir comment la mémoire vient à l'archive, de quelle manière s'opère cette relation.

Du point de vue de la théorie archivistique, nous avons vu que les archives sont comprises tantôt comme un reflet objectif des événements passés, tantôt comme une construction sociale. Cependant, aucune de ces positions antagonistes n'offre de réponse satisfaisante à la question de la relation entre archive et mémoire. Or, il est possible, à partir de la conception de l'histoire de Walter Benjamin, de dialectiser ces deux conceptions et de nuancer la position derridienne sur laquelle repose l'archivistique postmoderne qui consiste à voir dans l'archive « une question d'avenir, la question de l'avenir même, la question d'une réponse, d'une promesse, d'une responsabilité pour demain. »⁸⁵ En effet, si l'on peut considérer l'archive du seul point de vue de l'avenir, les archivistes ne peuvent faire abstraction du fait que les documents ont une existence qui les lie nécessairement au passé puisque ce que chaque utilisateur potentiel cherche dans les archives, c'est bien une forme de représentation, voire une matérialisation, du passé qui lui permette d'appréhender un événement vécu.

Et, selon Benjamin, « un événement vécu est fini, il est à tout le moins confiné dans la seule sphère de l'expérience vécue tandis qu'un événement remémoré est sans limites, parce qu'il n'est qu'une clé pour tout ce qui a précédé et pour tout ce qui a suivi. »⁸⁶ Cette distinction entre l'expérience vécue comme totalité et la remémoration en tant qu'elle est ouverte nous paraît essentielle à la compréhension de l'archive qui participe en même temps de l'une et de l'autre. L'archive en tant qu'ensemble de documents, le fonds, relève alors d'un dispositif permettant la reconfiguration de ces documents – représentation d'un événement vécu – en une constellation permettant la remémoration.

D'ailleurs, dans leur exploitation des archives, plusieurs artistes ont exploré la problématique de la mémoire, du point de vue tant individuel que collectif. Aussi, leurs œuvres sont une aide précieuse pour comprendre de quelle façon se matérialisent les liens entre les archives et la mémoire. En effet, ces œuvres permettent d'explorer les éléments en jeu qui non seulement aident « but shape and fashion what we remember and how. »⁸⁷ Parmi ces éléments on retiendra le processus sélectif selon lequel fonctionne la mémoire; l'importance de l'élément déclencheur pour activer ce processus; la place occupée par l'émotion dans le phénomène de la mémoire et le rôle du présent. Ces œuvres mettent aussi en évidence « la distinction entre le souvenir, qui est alimenté à même l'expérience

85 Jacques Derrida, *Mal d'archive* (Paris : Galilée, 1995), p. 60.

86 Walter Benjamin, « L'image proustienne », dans *Œuvres*, traduit et présenté par Maurice de Gandillac, vol. 2 (Paris : Gallimard, 2000), p. 137.

87 Laura Millar, "Touchstones: Considering the Relationship between Memory and Archives," *Archivaria* 61 (Spring 2006), p. 116-17.

vécue par chacun (soit la mémoire épisodique), et la connaissance provenant de notre maîtrise du langage et de notre capacité à se rappeler des informations accumulées sur le monde (soit la mémoire sémantique). »⁸⁸ En tant qu'utilisateurs, les artistes nous aident donc à déchiffrer la relation que les archives entretiennent avec la mémoire.

Par ailleurs, les artistes contemporains permettent de concevoir les archives selon une temporalité telle que la propose Walter Benjamin. Sous-tendue par l'idée de non-linéarité du temps et le concept d'image dialectique, la pensée de l'histoire chez Benjamin trouve une expression dans l'archive en ce que dans le document sont inscrits le passé du geste posé lors de la création, le présent de l'exploitation et les potentialités signifiantes futures du document. Autrement dit, les archives peuvent être envisagées comme le fruit d'une relation dialectique entre « le Maintenant » de leur utilisation et « l'Autrefois » de leur création. Benjamin distingue en effet la relation entre passé et présent, qui est d'ordre temporel en ce qu'il s'agit de « quelque chose qui se déroule »,⁸⁹ d'une part; de celle qui existe entre Autrefois et Maintenant qui est dialectique, figurative (*bildlich*), il s'agit d'une « image saccadée »⁹⁰ que l'on peut rapprocher de la technique cinématographique du montage, d'autre part. Cette distinction est au fondement du concept d'image dialectique qui est « ce en quoi l'Autrefois rencontre le Maintenant dans un éclair pour former une constellation »⁹¹ qui appartient au Maintenant et qui permet de donner un élan nouveau à la pensée d'aujourd'hui. Cette relation peut être définie comme la rencontre entre, d'une part, un utilisateur, son champ de connaissances, sa culture, son univers et, d'autre part, les archives, leur matérialité, leur contenu, leur contexte. Par conséquent, cette vision des archives, que les artistes rendent tangible dans leurs productions, les dégagent de leur lien exclusif au passé puisqu'on peut les considérer comme de potentielles images dialectiques : c'est-à-dire des objets historiques qui, selon Benjamin, « trouve[nt] représentée en [leur] intérieur [leur] propre histoire antérieure et postérieure. »⁹² En fait, l'objet historique est constitué en image dialectique en ce qu'il est « arraché au continuum du cours de l'histoire »,⁹³ il ne s'inscrit plus dans une temporalité linéaire mais il la fait éclater puisqu'il trouve déjà inscrites en lui-même ses possibilités antérieure et postérieure. En cela, l'image dialectique est en constante mutation. Elle est

88 Yvon Lemay et Anne Klein, « Mémoire, archives et art contemporain », *Archivaria* 73 (Spring 2012), p. 129. L'article comprend de nombreux exemples d'œuvres réalisées par des artistes contemporains en relation avec la mémoire.

89 Walter Benjamin, *Paris, capitale du XIX^e siècle : le livre des passages*, traduit par Jean Lacoste (Paris : Cerf, 1989), p. 479.

90 Ibid.

91 Ibid., p. 478.

92 Ibid., p. 493.

93 Ibid.

soumise aux conditions de l'actualisation de ces possibles. Ainsi, loin d'être un moment du passé fixé une fois pour toutes, les archives sont un objet dynamique dont la nature est essentiellement révélée par ses utilisations présentes.

En nous faisant la démonstration, dans leurs productions, de la nature dialectique des archives, qui ne deviennent complètement telles que lorsqu'on les utilise, les artistes montrent que les archives définitives marquent moins la fin d'un cycle qu'un nouveau moment d'existence des archives. C'est-à-dire que selon nous, dans une vision non-linéaire fondée sur la théorie des trois âges et faisant appel à une représentation concentrique, les archives définitives correspondent, à côté de la création et de la conservation, au moment d'exploitation des documents d'archives. Un moment finalement mal connu, compte tenu de la vision prédominante centrée sur le créateur des documents et de l'absence d'étude sur ce phénomène, mais dont il est dorénavant possible, et important, de mieux distinguer les aspects.

Voyons comment l'ensemble des éléments mis en évidence pourraient être intégrés au modèle du *Records continuum*.

La cinquième dimension : l'exploitation

Il est étonnant de constater à quel point les aspects qui ont été identifiés comme des facteurs déterminants, lors de l'utilisation des documents d'archives, à savoir le cadre de référence, l'émotion, les conditions d'utilisation et la vision dialectique,⁹⁴ viennent s'inscrire et prolonger la portée du modèle du *Records continuum*.

94 Comme l'élément de la mémoire est déjà présent dans le modèle, il ne sera pas pris en considération. À la condition, bien sûr, de ne pas oublier que les archives sont davantage « the manufacturers of memory ». Richard Harvey Brown et Beth Davis-Brown, "The Making of Memory: The Politics of Archives, Libraries and Museums in the Construction of National Consciousness," *History of the Human Sciences*, vol. 11, n° 4 (November 1998), p. 22.

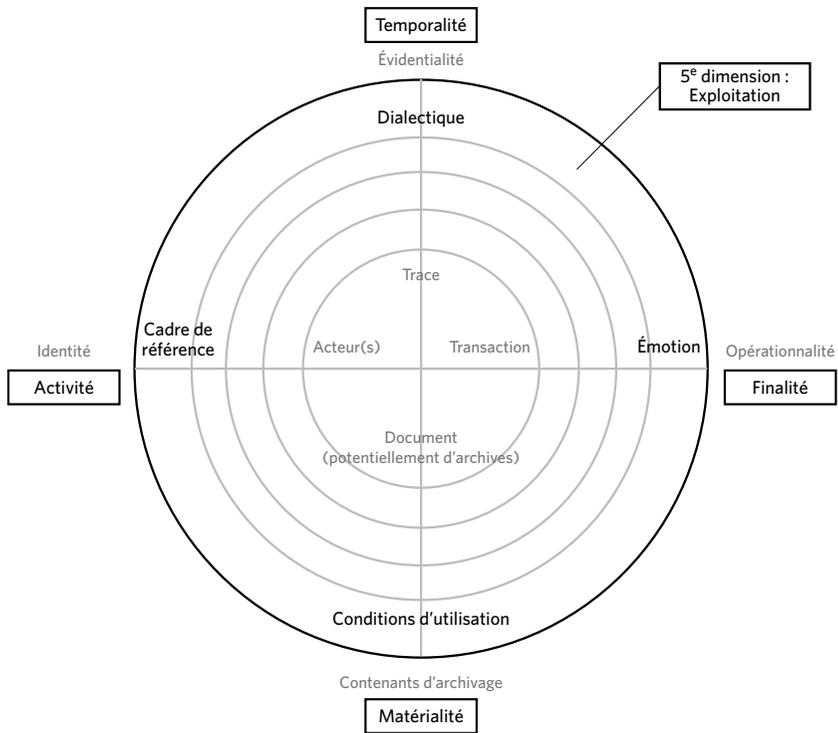


Figure 2. L'exploitation, ou la cinquième dimension du *Records continuum*.

D'abord, selon le modèle du *Records continuum*, l'axe de l'identité concerne l'ensemble des personnes physiques ou morales qui ont partie liée avec la création et la conservation des documents. Il vise à établir la chaîne des intervenants depuis les créateurs des documents d'archives jusqu'aux institutions qui en auront la garde. Rien n'est dit, cependant, de l'identité des acteurs dès lors que les documents sont conservés de manière permanente. Si l'on considère l'exploitation comme moment d'existence des archives, il faut alors ajouter à cette chaîne d'acteurs les utilisateurs et leurs domaines d'activité, c'est-à-dire le cadre de référence. Le document est ici considéré d'abord en tant qu'il est partie prenante de l'activité qui préside à sa création, puis des différentes étapes du processus qui en permettent la conservation, pour enfin être impliqué dans les différentes formes d'utilisation, son exploitation. En élargissant ainsi le point de vue sur le modèle, on constate que cet axe permet d'envisager, plutôt que l'identité des acteurs, les différentes activités desquelles participent les documents depuis leur création jusqu'à leur exploitation.

Ensuite, l'axe de l'opérationnalité établit les raisons pour lesquelles les documents sont créés puis utilisés tout au long de leur existence. Il permet d'établir les fonctions des documents depuis leur création jusqu'à leur conservation. Là encore, le modèle suggère que les fonctions remplies par les documents n'évoluent plus dès lors qu'ils sont conservés de manière permanente. Or, certains utilisateurs, comme nous l'avons vu, attribuent aux archives une dimension émotive en plus de leurs fonctions probante et informationnelle. Les archives ne sont donc pas que preuve, témoignage et information. Elles sont aussi, et plus souvent qu'on serait porté à le croire, porteuses d'émotions les plus diverses allant « de la tristesse au rire, en passant par l'étonnement, l'horreur et la nostalgie ».⁹⁵ Là encore, la dimension de l'exploitation permet de mettre en évidence et d'assumer pleinement cette « face cachée de l'archive ». De ce point de vue, cet axe aurait donc plutôt à voir avec la finalité des documents qu'avec le fait qu'ils sont le produit des activités.

L'axe des contenants (objets et lieux) d'archivage, quant à lui, réfère aux archives comme objet. Là encore la cinquième dimension qu'est l'exploitation révèle un aspect occulté des archives, peut-être justement en raison de son caractère trop évident. Les documents d'archives ne peuvent être mis à profit qu'à certaines conditions, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'usage possible sans satisfaire à des conditions particulières d'utilisation (objet, dispositif, contexte, usager). Pas d'usage sans contexte, sans point de vue, sans domaine, sans un discours particulier à teneur informationnelle, scientifique, patrimoniale ou artistique, pour n'en nommer que les principaux. Pas d'usage sans dispositif, sans éléments de présentation qui seront plus ou moins élaborés ou normalisés selon justement les contextes. Pas d'usage non plus sans chercher à tirer profit de l'une ou l'autre des caractéristiques matérielles des documents d'archives. Enfin, pas d'usage sans compter sur le rôle forcément actif que joue le spectateur, l'internaute ou le lecteur, selon la forme et le milieu où sont utilisés les documents. Les conditions d'utilisation jouent donc un rôle déterminant au plan archivistique et ne doivent pas être passées sous silence. Cet axe du modèle, en étant lié à l'entreposage des documents ou au document comme lieu de stockage de la mémoire, considère en fait la matérialité des documents, c'est-à-dire ce qui constitue les archives en objet concret.

Pour finir, l'axe associé à l'évidentialité des archives, à leur rôle fondamental quant à la mémoire, prend en charge les documents en tant que trace, preuve et mémoire. Or, cet aspect des archives ne peut être appréhendé du seul point de vue du producteur des documents. La perspective que nous proposons est fondée sur le lien dialectique entre « le Maintenant » de l'utilisation et « l'Autrefois » de leur création. En d'autres termes, l'archive surgit au point de rencontre d'un

95 Lemay et Klein, « Archives et émotions », p. 14.

document et d'un utilisateur tout autant que le document est le résultat tangible, sensible, d'une action posée par son créateur. Aussi, la possibilité conceptuelle de l'archive doit être cherchée dans l'enregistrement d'un événement et dans l'actualisation des possibles que cet enregistrement permet, c'est-à-dire dans l'utilisation – à quel stade de l'existence du document que celle-ci ait lieu. Cet axe aurait alors une dimension temporelle essentielle, il serait l'axe de la temporalité.

Ici, à nouveau, l'exploitation revêt une dimension critique face à une vision trop souvent essentialiste des archives et ainsi permet de redécouvrir un aspect négligé de la définition des archives :

Ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits et reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité, documents soit conservés par leur créateur ou leurs successeurs pour leurs besoins propres, soit transmis à l'institution d'archives compétente en raison de leur valeur archivistique [c'est-à-dire la] valeur de preuve ou d'information qui justifie la conservation permanente de documents dans une institution d'archives.⁹⁶

En effet, ce qui justifie la conservation des archives est leur capacité, en tant que témoignage des activités de leur créateur, de répondre à des besoins. Autrement dit, par définition, l'exploitation est reconnue comme partie intégrante des archives.

Conclusion

Le but que nous poursuivions était de montrer que l'exploitation n'est pas une dimension accessoire mais bien constitutive des archives. À cette fin, nous avons d'abord fait ressortir les principales caractéristiques des archives définitives selon l'approche classique de l'archivistique, à savoir qu'elles sont considérées comme le reflet fidèle des activités de leur créateur; qu'elles forment un ensemble clos sur lui-même au plan de la signification; qu'on leur attribue des valeurs de preuve, de témoignage et d'information; qu'elles servent à des fins administratives et de recherche; et qu'elles représentent l'étape finale du cycle de vie des archives.

Comme nous avons pu le constater, cette vision classique de l'archivistique a été remise en question au cours des années 1990 par des archivistes défendant des idées postmodernes. Parmi leurs critiques, trois d'entre elles nous appa-

96 Peter Walne, sous la dir. de, *Dictionnaire de terminologie archivistique* (Munich, New York, Londres, Paris : Saur, 1984), p. 25, 23. Sans oublier dorénavant de considérer, sur le plan de la valeur archivistique, la composante émotionnelle.

raissent particulièrement significatives. Premièrement, loin d'être le reflet fidèle de leur créateur, les archives sont davantage le résultat d'une construction sociale à laquelle les archivistes, comme de nombreux autres acteurs, participent. Deuxièmement, plutôt que d'être figées, fermées, gardiennes d'un passé révolu, les archives ne sont jamais complètes. Elles sont en devenir, toujours susceptibles d'être réactivées selon les besoins des utilisateurs et forcément affectées par l'ajout de nouveaux fonds et collections venant constamment modifier leur environnement. Troisièmement, en raison de leur caractère en devenir, indéterminé, les archives sont ouvertes à l'interprétation et, de ce fait, sensibles à la manière dont elles sont interrogées et utilisées.

Face à certaines questions concernant les valeurs et le cadre de référence laissées sans réponse par les archivistes de l'approche postmoderne et, par ailleurs, ne partageant pas leur vision par trop subjectiviste des archives, nous nous sommes intéressés au phénomène de l'utilisation de documents d'archives à des fins de création qui, comme nous l'avons souligné, transforme considérablement le paysage archivistique, à commencer par la conception des archives et de leur cycle de vie.

Ainsi, notre démarche nous a permis d'identifier une lacune importante tant dans la théorie des trois âges que dans le modèle du *Records continuum*. En effet, la théorie des trois âges développée dans l'esprit de l'approche classique et le modèle du *Records continuum* s'inscrivent dans une vision postmoderne n'intègrent pas en tant que telle la dimension de l'exploitation des archives. Les deux représentations de la temporalité des archives s'arrêtent en quelque sorte là où en fait les documents d'archives débutent leur vie d'archives en venant répondre à des besoins, comme le postule leur définition.

À cette étape de notre réflexion, quatre éléments semblent caractériser cette facette de l'existence des archives et offrent ainsi de toutes nouvelles perspectives sur la discipline archivistique, c'est-à-dire :

- une prise de conscience et un élargissement du cadre de référence servant à justifier l'utilité des archives;
- la mise en évidence d'une valeur occultée des archives, l'émotion, qui vient donc grandement étendre le champ des valeurs attribuées aux documents d'archives;
- l'identification des conditions selon lesquelles toute utilisation des archives s'effectue, ce qui permet de mieux comprendre la façon dont les documents d'archives sont appelés à signifier;
- et une vision dialectique des archives mieux à même de rendre compte du lien entre le « Maintenant » de leur utilisation et « l'Autrefois » de leur création.

Nous avons montré comment ces éléments peuvent s'inscrire dans les axes actuels du modèle du *Records continuum* et ainsi permettre d'en élargir la perspective. En incluant les différents aspects de l'exploitation, nous avons pu

mettre en évidence que les quatre axes du modèle peuvent prendre en charge tant les divers domaines d'activités liés aux archives, que leurs finalités, leur matérialité ou encore leur temporalité. Il est donc possible d'élever d'un plan le niveau d'abstraction du modèle.

Bien sûr, il ne s'agit là que d'un premier état et forcément beaucoup de travail reste à faire afin de développer une représentation adéquate de l'exploitation en tant que partie intégrante du cycle de vie ou du continuum temporel des archives et une meilleure compréhension de chacun des éléments ainsi que de leurs interactions. Par ailleurs, comme en témoignent notamment les travaux de Brien Brothman qui considère « that a helical model best meets the challenges of visualizing and representing the temporal complexities of record-keeping », ⁹⁷ la réflexion des archivistes sur la manière de concevoir et de représenter les archives dans le temps est loin d'être terminée. Mais dorénavant il apparaît que cette réflexion ne pourra plus se faire sans nécessairement prendre en considération ce moment d'existence où le document d'archives parvient enfin, lors de son exploitation, à devenir ce qu'il est : une réponse capable tout autant de prouver et de témoigner que d'informer ou d'émouvoir.

***Yvon Lemay** est professeur agrégé et responsable du certificat en archivistique à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Il détient une maîtrise en histoire de l'art (1984) et un doctorat en histoire (1991) de l'Université Laval, ainsi qu'une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information, option archivistique, de l'Université de Montréal (1998). Avant son entrée en fonction à l'EBSI en juin 2007, il a occupé les postes de professeur au baccalauréat en gestion de l'information à l'Université de Moncton, campus de Shippagan et de cinémathécaire au service Médiathèque et Archives de Radio-Canada. Dans le cadre de ses travaux de recherche, il s'intéresse plus particulièrement à l'exploitation des archives à des fins de création et aux nouvelles perspectives que ce phénomène permet de dégager sur plusieurs aspects de la discipline archivistique.*

***Anne Klein** est candidate au doctorat à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal et professeure assistante à l'Université Laval. Sa recherche considère, dans une perspective critique, l'utilisation des archives à des fins artistiques dans le but de revisiter la définition des archives définitives au prisme de la pensée de Walter Benjamin. Elle détient une maîtrise en histoire de l'art (2005) de*

97 Brien Brothman, "Archives, Life Cycles, and Death Wishes: A Helical Model of Record Formation," *Archivaria* 61 (Spring 2006), p. 238.

l'Université Paris X-Nanterre et une maîtrise option archivistique (2010) de l'Université de Haute-Alsace (UHA-Mulhouse). Outre sa recherche doctorale, elle s'intéresse à la place de l'émotion dans la pratique professionnelle qui a été l'objet d'une recherche conduite sous la direction de Sabine Mas et Christine Dufour en 2012.